

LA BASSORIA



EDITO

Deuxième Bassoria dans ce contexte si particulier d'état d'urgence sanitaire, la commune tente par tous les moyens de maintenir le contact avec vous.

J'adresse régulièrement des nouvelles de la commune via des mails et ceux-ci se retrouvent sur le site internet de notre commune. Cependant, beaucoup d'entre vous ne sont pas inscrits et d'autres ne maîtrisent pas suffisamment les technologies pour les recevoir, la Bassoria reste le seul lien avec l'actualité communale. Si vous souhaitez cependant recevoir sous le format papier ces nouvelles, dites-le nous (en nous appelant au 0134850125) et nous trouverons une solution pour vous les faire parvenir. Le meilleur moyen de les recevoir et le plus écologique reste de vous inscrire par l'envoi d'un mail sur mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr ! Nos vies sont perturbées par toutes les nouvelles règles qu'induit la situation sanitaire mais surtout de nombreux secteurs économiques se retrouvent dans des situations très difficiles et beaucoup de familles sont dans la peine et dans l'angoisse des jours à venir.

Chacun d'entre nous doit prendre sa part dans cette lutte pour faire en sorte que cette situation dure le moins longtemps possible. Nous sommes comme ces colibris qui essaient d'éteindre un incendie et comme ces colibris, nous nous devons chacun de prendre notre part.

Pas sûrs que nous éteindrions l'incendie mais, quoiqu'il en soit, nous aurons par une attitude civique et responsable contribué à le faire !

Portez-vous bien et surtout prenez soin de vous !

A.F GAILLOT

Journée du patrimoine à la Boissière...



Une belle réussite pour la visite du mausolée!

La Chouette bibliothèque et la Mairie se sont associées pour proposer

aux habitants du village une visite ludique du mausolée de la famille Hériot, le 20 septembre journée nationale du patrimoine. Cet événement a connu un joli

succès avec près de 70 visiteurs dont 25 enfants.

A cette occasion nous avons revêtu de beaux costumes prêtés par l'ERPD Hériot et les visiteurs ont pu admirer ce magnifique bâtiment classé aux monuments historiques. Les enfants ont pu découvrir la crypte avec leur lampe frontale et participer au quiz et jeux proposés.

Mais l'aventure n'est pas terminée puisqu'ils sont invités à présent, grâce aux croquis et mots qu'ils ont imaginés à cette occasion, à écrire leur poésie et participer ainsi au concours



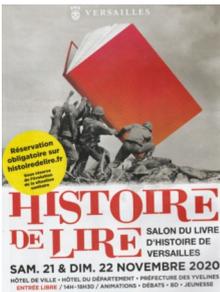
"patrimoine en poésie" pour les enfants de 8 à 12 ans au niveau régional et pour tous au concours local qui récompensera les plus beaux dessins.

Pour les aider, un atelier d'écriture animé par une professionnelle se déroulera en mairie dès que les conditions sanitaires le permettront. Nous espérons qu'ils seront nombreux à pour ce prochain épisode de "patrimoine en poésie"!



● Sortir

Histoire de Lire, le salon du livre d'Histoire de Versailles, vous donne rendez-vous le samedi 21 et le dimanche 22 novembre 2020 pour sa treizième édition. De 14h à 18h30, rencontres avec les 170 auteurs présents et différents aux temps forts : Grands Débats, Cafés des auteurs, Histoire en scène... www.histoire.de.lire.fr



Comptoir de Noël

Pour cette 3ème édition, le Comptoir de Noël se tiendra les **5 et 6 décembre 2020**. Le marché se tiendra dans les allées et pelouses attenantes à la demeure de la plus jeune soeur de Louis XVI, le Domaine de Madame Elisabeth, avenue de Paris à Versailles. Commerçants et artisans présenteront leurs produits alimentaires et d'artisanat.

En avant les projets...

La participation citoyenne se concrétise à La Boissière Ecole !

Le samedi 17 octobre, l'équipe municipale a lancé officiellement les projets citoyens. Au cours de la réunion publique en mairie, nous avons détaillé le cahier des charges validé par le conseil municipal. Les participants étaient très attentifs et beaucoup de questions ont été posées sur les conditions de participation.

Le cahier des charges et le document support pour les propositions sont à télécharger sur le site de la mairie: <https://www.mairie-boissiere-ecole.fr>, rubrique "projets citoyens "

Les projets sont à déposer en mairie ou à l'adresse mail suivante: projetscitoyensboissierecole@gmail.com avant la fin novembre 2020. Alors....en avant les projets!

La Boissière - Ecole

EN AVANT LES PROJETS !

Appel à projets citoyens et solidaires

LA DÉMARCHÉ
La nouvelle équipe municipale a pris l'engagement de se mettre à l'écoute dans une logique participative afin de vous donner les moyens de développer des projets qui vous tiennent à cœur.
Les élus ont concrétisé cet engagement en établissant un cahier des charges qui vous sera présenté lors de la réunion publique à laquelle nous vous proposons de participer :

SAMEDI 17 OCTOBRE 2020 À 10H
Mairie - Salle du Conseil

POURQUOI CETTE DÉMARCHÉ ?

- Pour vous permettre de participer à l'amélioration de la vie du village
- Pour favoriser les initiatives, les échanges et la solidarité (éducation, sport, espace public, culture, bien-être, solidarité inter-générationnelles, environnement...)

Service civique à proximité...

Un projet de volontariat est proposé au sein de l'ERPD, en partenariat avec l'association Concordia. Deux volontaires (un français et un européen) et seront accueillis à l'Ecole Hériot pour travailler avec l'équipe éducative sur des projets pédagogiques à destination des élèves de l'école. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'école au 01.34.85.01.80 ou www.concordia.fr



Taille et entretien des végétaux

Si vous êtes propriétaires de parcelles bordant le domaine public, constituées de hautes tiges, de branchages débordant sur la voie, vous êtes responsable de leur entretien au titre des articles 1241 et 1242 du code civil.

Article 1241 – « Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence ».

Article 1242- « On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde ».

A défaut, le maire, de par son pouvoir de police est autorisé à vous demander l'entretien, l'élagage ou la coupe des végétaux posant problème et ceci afin d'éviter de faire application de l'article R-116-2-5° du code de la voirie routière (« Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui, en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ») Nous vous remercions pour votre compréhension et votre diligence à entreprendre les travaux nécessaires, le cas échéant.



Bornes à déchets verts et dépôts sauvages

Depuis la mise en place des bornes à déchets verts, nous constatons des incivilités aux abords de celles-ci : dépôt de gravats, dépôt de meubles et d'électroménager, dépôt de sacs de végétaux non déposés dans les bacs, dépôt de sacs remplis de verres ou d'ordures ménagères.

Nous demandons à notre employé communal de nettoyer le plus rapidement possible pour éviter que la zone soit identifiée comme zone de dépôt mais cela ne suffit toujours pas. La commune va ensuite en déchetterie et paie son dépôt (vos impôts) car nous sommes considérés comme des professionnels et soumis de fait au règlement d'une taxe en fonction du volume déposé.

Si vous constatez ce type de comportement indélicat, il ne faut pas hésiter à prendre le numéro de la plaque du véhicule voire des photos et nous les communiquer rapidement afin que dans le cadre du pouvoir de police du maire nous puissions intervenir. Ces dépôts sont un véritable fléau pour notre commune et donne une très mauvaise image du village.

Vigilants ensemble, nous serons plus forts pour lutter contre ces comportements.

Retrait/Gonflement des argiles dans votre maison

Sous ce terme, on désigne des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la ré-hydratation des sols.

Ce qu'on appelle aussi le **risque «subsidence»** touche surtout les régions d'assise argileuse. Ces sols se comportent comme une éponge en gonflant lorsqu'ils s'humidifient et en se tassant pendant une période sèche.

Le phénomène de retrait-gonflement se manifeste par des mouvements différentiels qui se concentrent à proximité des murs porteurs, tout particulièrement aux angles d'une construction. Il peut engendrer des dommages importants sur les bâtiments et même compromettre la solidité de l'ouvrage : fissures ou lézardes des murs et cloisons, affaissement du dallage, ruptures de canalisation enterrée.

Si vous avez constaté sur votre habitation ce type de dommages à la suite de l'épisode de sécheresse de cet été, merci de nous le faire savoir en nous adressant un mail en mairie indiquant vos noms, prénoms, adresse.

Une fois ces éléments recueillis sur toute la commune, nous ferons une déclaration de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture.

Infos cyclotourisme

La Seine à vélo, la véloroute de Paris à la mer est ouverte !

Les adeptes de cyclotourisme seront heureux d'apprendre que depuis le 15 octobre 2020, il est possible de rejoindre les plages du Havre ou de Deauville à vélo grâce à ce nouvel itinéraire national aménagé le long de la Seine et qui traverse les Yvelines en passant par Chatou, Conflans et Mantes-la-Jolie. <https://www.laseineavelo.fr/>



La mission locale en quelques mots

La Mission Locale qu'est ce que c'est?

- Jeunes 16-25 ans
- Intervient sur 5 grands axes:



- La formation
- L'emploi
- La santé
- Le logement
- La citoyenneté

2 principales problématiques:

- Effectuer un suivi individuel
- Faire naître ou développer des partenariats

Un engagement quotidien sur l'ensemble du territoire

Cibler les jeunes

- Aller à leur rencontre:**
- Informer et sensibiliser
 - Développer notre visibilité



- Participation ou organisations d'évènements (Salons, Forums,...)

Cibler les entreprises

- Développer et faire perdurer nos partenariats:**
- Rencontrer les entreprises de notre territoire



Couverture territoriale Sud-Yvelines



- 105 communes
- 8 permanences

Près de 950 jeunes ont bénéficié d'un suivi à la MLIR en 2019

Les domaines d'intervention :

- ✦ L'Orientation
- ✦ le Logement
- ✦ la Formation
- ✦ les Loisirs
- ✦ l'Emploi
- ✦ la Mobilité
- ✦ la Santé
- ✦ la Mobilité internationale



De Rambouillet à Méré à vélo

Une idée de balade à vélo familiale pour partir à la rencontre de la ville royale de Rambouillet, les étangs de Hollande ou bien la cité médiévale de Montfort l'Amaury au gré de vos envies. Chemin faisant, vous découvrirez des témoignages de l'histoire, et l'étang d'or, qui à cette saison n'aura jamais mieux porté son nom. Envie d'aller voir de plus près ? <http://www.sortir-yvelines.fr/Zoom-sur/>

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Novembre 2020 – n° 63

Directeur de la publication :
Anne-Françoise GAILLOT

Comité de rédaction et
Commission communication :
Anne Coër (responsable), Pascal
Le Menn, Pascal Cressiaux,
Chantal Coulange.

Mairie de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
Site web : www.mairie-boissiere-ecole.fr
Courriel : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr



Décès :

- Roger, Victor, Henri BRE-DARD décédé le 7 mai 2020 à Rambouillet
- Gisèle, Georgette RUEL-LAN (Née LEROY) décédée le 30 mai 2020 à Dreux

Mariage :

Victor, François LAHOUD et Shanshan DING – Route de l'Épinière, le 24 octobre 2020

Naissances :

- Gustave, Laurent, François, Marie DOUCET né le 9 mai 2020 à Rambouillet
- Aslan, Emrah, Suleyman, Iskender SEVDASIZ né le 29 juin 2020 à Rambouillet
- Gabriel, Rodolphe, Gilles CHAUMIER né le 27 juillet 2020 à Rambouillet
- Simon, Arthur RAVET Et Louis, Eugène RAVET nés le 18 août 2020 à Rambouillet

OUVERTURE MAIRIE

MARDI : 9 H - 11 H ET 16 H 30 - 17 H 30
MERCREDI : 9 H - 11 H 30 - 17 H 30
JEUDI : 9 H - 11 H ET 16 H 30 - 17 H 30
VENDREDI : 9 H - 11 H ET 16 H 30 - 17 H 30
SAMEDI : 10 H - 11 H

OUVERTURE EPICERIE

Lundi , Mardi, Jeudi et Vendredi :

7h45 /13h30 et 15h45/19h30
Mercredi : Fermé
Samedi 8h00 /13h00 et 15h00/19h00
Dimanche 8h00 /13h00

BIBLIOTHEQUE A LA MAISON POUR TOUS

Mercredi de 16h30 à 17h30
 Samedi de 11h à 12h

Journée Défense et Citoyenneté

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement militaire (ou "recensement citoyen"). Vous pourrez obtenir tous les renseignements nécessaires et créer votre compte en vous rendant sur service-public.fr → **Ma JDC**

La Carte des Jeunes Hauts-de-Seine -Yvelines

Dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines proposent un dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles : **la carte Pass+** : Une carte gratuite, valable de l'entrée en 6^e à la majorité, une aide financière pour les activités sportives et culturelles, des bons plans. Pour en savoir plus et obtenir votre carte : www.passplus.fr



Services sur la commune

La SARL PREVOST PAYSAGE, entreprise paysagiste basée à La Boissière-Ecole et fondée en Juillet 2020 par M. Fabrice Prévost, est à votre disposition pour la création, l'entretien et l'aménagement de vos espaces verts. Sur le secteur de La Boissière-Ecole, et les villes environnantes, la SARL PREVOST PAYSAGE vous propose les prestations suivantes pour vos Haies, Massifs, Pelouses, Arbustes, Jardins :



- Préparation du sol, plantation
 - Taille, tonte, débroussaillage, désherbage
 - Ramassage de feuilles, évacuation ou broyage des déchets verts
 - Possibilité de pavage et dallage pour vos extérieurs
- Contact pour un devis gratuit : Tel : 06.81.81.12.29

Si vous souhaitez recevoir régulièrement les « Bonnes Nouvelles de l'Épicerie » Sonia



vous propose de lui laisser votre courriel lors de votre prochaine visite!



J'offre mes services nounou et enseignante pour familles avec ou sans garde partagée.. Plus de 30 ans d'expérience en relation avec les enfants. Disponibilité 3 jours à 4 jours semaines du lundi au jeudi. Je me déplacerai à votre domicile ou au domicile qui conviendra aux familles. Je privilégie les besoins de base, besoins essentiels : selon le rythme et l'âge de l'enfant, des mini-ateliers avec thème seront offerts. Spécialiste en enseignement de la communication et des relations humaines, communication authentique, non violente responsable, relation avec soi et les autres. Au plaisir de communiquer avec vous de vive voix et de vous rencontrer Isabel 09. 84. 10. 85. 07.

